Situati normale

# Le Palais de Justice de Bruxelles bientôt transformé en parking

**REGIONS** *(http://www.rtbf.be/info/regions)* | mercredi 1 avril 2015 à 7h46

Écoutez *(http://app.readspeaker.com/cp-bulkrent?customerid=77844&lang=fr_be&readid=rs_article&url=www.rtbf.be%2Finfo%2Fregions%2Fdetail_le-palais-de-justice-de-bruxelles-transforme-en-parking%3Fid%3D8946230)*

**Après avoir renoncé, il y a quelques semaines au parking sous la place du jeu de balle. La Ville de Bruxelles ne renonce pas pour autant à augmenter le nombre de place de stationnement aux abords du futur piétonnier. Elle annonce avoir trouvé une alternative. Et cette alternative s'appelle "Palais de Justice".**

Trop grand, vétuste, mal sécurisé et extrêmement cher à entretenir, cela fait des années que les politiques réfléchissent à réaffecter en tout ou en partie le célèbre édifice de Joseph Poelaert, inauguré en 1883. On a parlé de musée, de jardin botanique, ou encore de centre commercial. Aujourd'hui, la Ville de Bruxelles annonce avoir trouvé un accord avec le fédéral pour transformer le Palais de Justice en parking. *" Avec le futur piétonnier, on a besoin de parkings "*, explique Alain Courtois, premier échevin MR. " *Et quand on voit l'état de délabrement du Palais et l'absence de projet pour réaffecter le bâtiment ou le rénover, autant en faire un parking, que les Bruxellois en profitent. Spécifiquement dans l'optique du piétonnier, ça ne peut être que positif. Et cela permet en même temps de revitaliser le Palais de Justice. Je me demande d'ailleurs comment on y a pas pensé plus tôt*".

Plus grand que la basilique Saint-Pierre à Rome, le Palais de Justice avec ses 80.000 mètres carrés pourrait potentiellement accueillir entre 4000 et 6000 voitures, dont près de 800 rien que dans la " salle des pas perdus ". L'image passe mal du côté des utilisateurs quotidiens du Palais. " *J'ai déjà entendu beaucoup de choses loufoques mais ceci me paraît être la cerise sur le gâteau* s'indigne Luc Hennart, le président du tribunal de première instance. " *On sait depuis longtemps que l'on cherche à réaffecter le Palais, à lui donner une nouvelle vie. Maintenant, on le fait par la voie du parking. C'est ce qu'on pourrait appeler une voie de garage* ".

Détail croustillant : les tarifs varieront en fonction de l'emplacement. Ce sera plus cher de se garer sous les lambris de la Cour de cassation que dans les sombres salles d'audience du tribunal correctionnel.

**RTBF**

## À lire aussi

**Poissons d'avril: ce que les médias belges ont pris dans leurs filets (01-04-2015)** *(http://www.rtbf.be/info/etcetera/detail_poissons-d-avril-ce-que-les-medias-belges-ont-pris-dans-leurs-filets?id=8946282)*

**© RTBF**